

FICHE RÉFLEXE

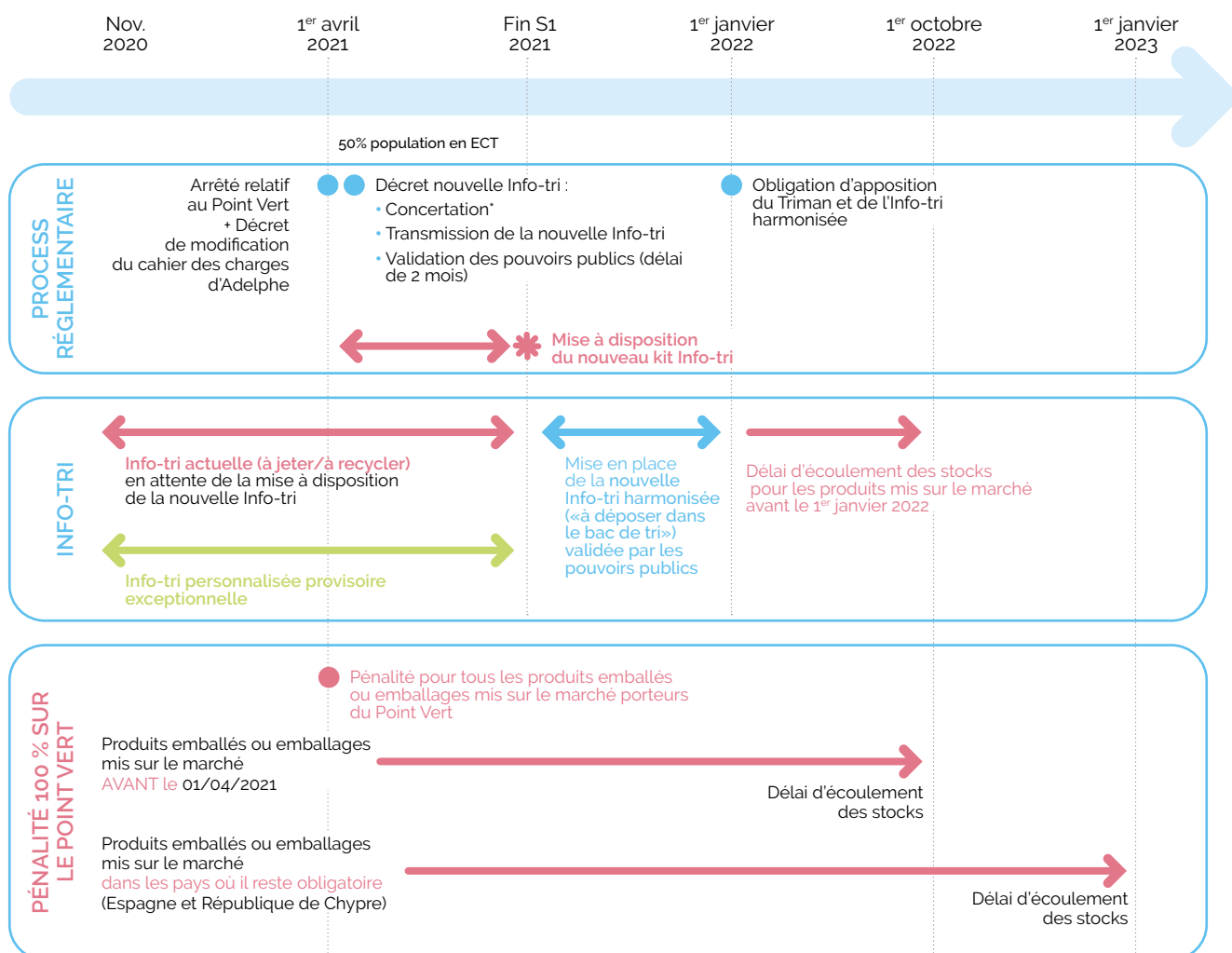
L'information du consommateur sur l'emballage

L'information du consommateur est un thème important de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de février 2020. Adelphe vous accompagne sur le calendrier de mise en œuvre des textes d'application et sur les différentes alternatives qui garantiront la conformité de vos marquages on-pack avec la loi, l'obtention du bonus « Sensibilisation » et l'évitement de la nouvelle pénalité liée au Point Vert lors de votre déclaration.

Calendrier de mise en place des obligations et des délais d'écoulement des stocks

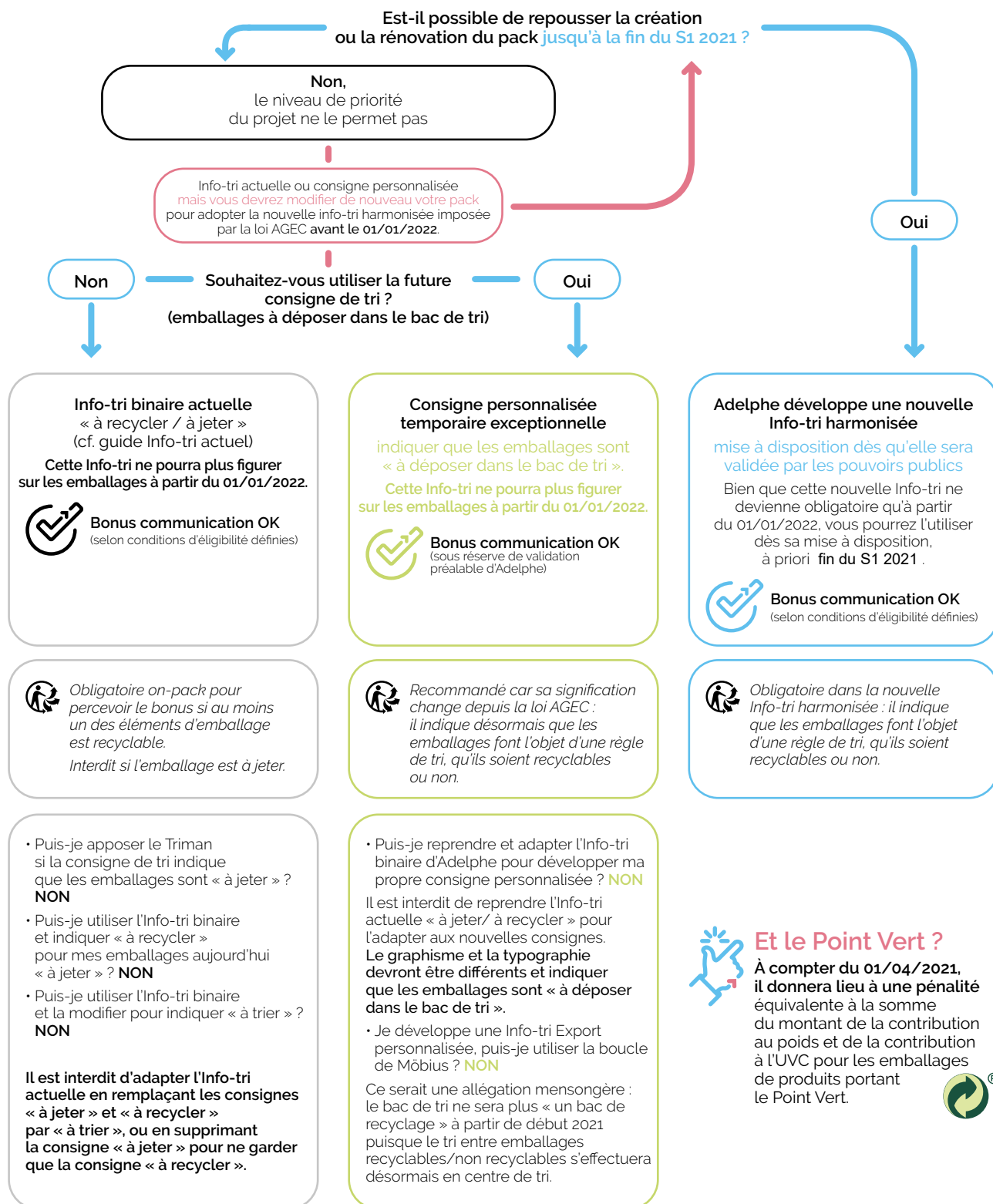


Ce calendrier est établi sur la base de l'annexe à l'arrêté du 25 décembre 2020 portant modification de l'arrêté du 29 novembre 2016 relatif à la procédure d'agrément et au cahier des charges des éco-organismes de la filière des emballages ménagers.



* éco-organismes et Comité parties prenantes.

Vous créez ou rénovez l'emballage d'un produit : quelle Info-tri apposer ?



Connectez-vous



www.monespace.adelphé.fr

Suivez-nous



@AdelphéOfficiel



Contactez-nous



entreprises@adelphé.fr



0 809 108 108
service gratuit • prix appel

Abonnez-vous !



Suivez l'actualité de vos emballages avec l'Eco-News sur www.adelphé.fr